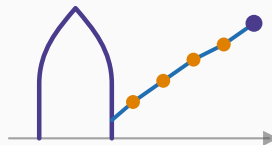


Histoire de la pensée économique

Chapitre 3 : La scolastique latine, juste prix et usure



Le cadre médiéval

Le juste prix

L'usure

Ce que la scolastique lègue

Ce qu'il faut retenir

Le cadre médiéval

Le monde des scolastiques

Europe des XII^e–XIV^e siècles : villes en croissance, foires de Champagne, corporations, banques italiennes.

Le commerce se développe **plus vite que la doctrine qui doit le juger**. Toute la scolastique naît de cet écart.

Qui écrit, et pourquoi

Ce ne sont pas des économistes mais des **théologiens confesseurs**. La question n'est jamais « comment se forme le prix ? » mais « ce marchand a-t-il péché ? ».

C'est une économie normative écrite pour le tribunal de la conscience — et c'est justement pour cela qu'elle est précise.

Le juste prix

Justum pretium

Le **juste prix** est celui auquel une transaction n'est pas un vol déguisé. Vendre au-dessus, c'est prendre à autrui sans contrepartie.

Deux interprétations, qui s'affrontent

Le coût de production — le prix juste couvre la matière, le travail et l'entretien du marchand selon son état.

Le prix courant du marché — le prix juste est celui qui se pratique communément, en l'absence de fraude et de contrainte.

Somme théologique, II-II, question 77

Thomas tranche pour **le prix commun du marché**, à trois conditions : pas de tromperie sur la chose, pas de contrainte sur la personne, pas d'abus d'une nécessité extrême.

Il ajoute que le prix ne peut être fixé au point près : il admet une **latitude**.

La conséquence pratique

Un marchand qui vend au cours du jour ne pêche pas, même s'il gagne beaucoup — parce que le cours ne dépend pas de lui.

Le même marchand qui profite d'une disette pour tripler son prix pêche, **parce qu'il exploite la nécessité, non le marché**.

Un cas d'école, discuté pendant trois siècles

Un marchand arrive à Rhodes avec du blé pendant une disette. Il sait que d'autres navires chargés arrivent demain, et que le prix s'effondrera.

Doit-il le dire ?

La réponse de Thomas, et sa portée

Il n'y est pas tenu — le prix d'aujourd'hui est le juste prix d'aujourd'hui —, mais il est plus vertueux de le dire.

La scolastique a posé, en 1270, la question de l'asymétrie d'information. Elle y répond en morale ; l'économie y répondra en modèle sept siècles plus tard.

L'usure

Ce qui est prohibé

L'**usure** n'est pas le taux excessif : c'est **tout intérêt** sur un prêt de consommation. Prêter cent et réclamer cent un est déjà usuraire.

Les trois arguments

La **stérilité** — l'argument d'Aristote : la monnaie ne fructifie pas.

La **vente du temps** — le temps appartient à Dieu, nul ne peut le vendre.

La **consomptibilité** — le prêt d'argent transfère la propriété ; réclamer un loyer en plus du remboursement, c'est vendre deux fois la même chose.

Les titres extrinsèques

Le gain devient licite s'il ne rémunère pas le prêt lui-même mais une circonstance qui lui est extérieure :

- **damnum emergens** — la perte que le prêteur subit;
- **lucrum cessans** — le gain auquel il renonce;
- **periculum sortis** — le risque de ne pas être remboursé.

La brèche est décisive

Le *lucrum cessans* revient à dire que le capital a un **coût d'opportunité**. Le *periculum sortis* revient à dire que le risque se paie.

Les deux notions centrales de la finance moderne sont nées à l'intérieur de l'interdit, pour le contourner sans le nier.

Trois montages licites

Le contrat de change — on prête à Florence, on rembourse à Bruges en autre monnaie : le gain vient du change, non du prêt.

Le census — on achète un revenu annuel sur une terre.

La commenda — le bailleur avance le capital, le marchand voyage ; les deux **partagent les pertes**, ce qui écarte l'usure.

Le point commun

Dans les trois cas, le rendement cesse d'être **certain**. C'est exactement le critère qui, en droit musulman, sépare le profit licite du *riba*.

Deux traditions séparées atteignent le même principe : **le rendement se mérite par le risque.**

Ce que la scolastique lègue

L'héritage positif

Le prix de marché comme référence, la latitude autour de lui, le coût d'opportunité, la prime de risque, l'asymétrie d'information.

L'embarras

La doctrine juge sans expliquer. Elle sait dire si un prix est juste ; elle ne sait pas dire **pourquoi il est ce qu'il est**.

Le pas suivant — décrire la formation du prix comme un mécanisme, sans jugement — sera franchi ailleurs, et plus tôt : à Damas, en 1300.

Ce qu'il faut retenir

Six points

1. La scolastique est une **économie normative** écrite pour la confession.
2. Le **juste prix** est le prix commun du marché, hors fraude et contrainte.
3. Le cas du blé de Rhodes pose la question de l'**asymétrie d'information**.
4. L'**usure** est tout intérêt, justifié par stérilité, temps et consomptibilité.
5. Les **titres extrinsèques** font naître le coût d'opportunité et la prime de risque.
6. La doctrine **juge** le prix sans **expliquer** sa formation.

La suite

Le chapitre 4 franchit la Méditerranée. Al-Ghazali, mort en **1111**, décrit déjà le marché comme un mécanisme — et le troc comme un problème logique, non moral.